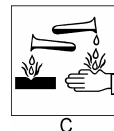


Fiche de Données de Sécurité

KERALASTIC T comp. B



Fiche du 21/10/2005, revision 1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Dénomination commerciale: KERALASTIC T comp. B
Type de produit et emploi: Durcisseur pour adhésifs et joints époxy-polyuréthane
Fournisseur:
MAPEI S.p.A. - Via Cafiero, 22 - 20158 Milan - ITALIE
Numéro de téléphone de la société et/ou d'un organisme officiel de consultation en cas d'urgence:
MAPEI S.p.A - Tel. +(39)02376731

Centre Antipoison - Hôpital Niguarda - Milan - Tel.(39)(2)66101029

2. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses contenues aux termes de la directive 67/548/CEE et classification relative:
35% - 49.99% 3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine
N. 67/548/CEE 612-067-00-9 CAS: 2855-13-2 EINECS: 220-666-8
C R21/22 R34 R43 R52/53

12.5% - 19.99% 2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol
N. 67/548/CEE 603-069-00-0 CAS: 90-72-2 EINECS: 202-013-9
Xn R22 R36/38

12.5% - 19.99% alcool benzylique
N. 67/548/CEE 603-057-00-5 CAS: 100-51-6 EINECS: 202-859-9
Xn R20/22

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Le produit est nocif en cas d'exposition aiguë et présente des risques graves pour la santé s'il est avalé ou mis en contact avec la peau.

Le produit est corrosif et, en cas de contact avec la peau, provoque des brûlures, détruisant toute l'épaisseur du tissu cutané.

En cas de contact avec la peau, le produit peut provoquer une sensibilisation cutanée.

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

4. PREMIERS SECOURS

En cas de contact avec la peau:

Retirer immédiatement les vêtements contaminés.

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau savonneuse.

CONSULTER IMMEDIATEMENT UN MEDECIN.

En cas de contact avec les yeux:

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau courante en gardant les paupières ouvertes, pendant au moins 10 minutes. Protéger ensuite les yeux avec une gaze stérile ou un mouchoir propre secs. CONSULTER UN MEDECIN.

N'utiliser aucun type de collyres ou de pomades avant d'avoir effectué une visite médicale ou sans l'avis d'un ophtalmologue.

En cas d'ingestion:

Ne faire vomir en aucun cas. CONSULTER IMMEDIATEMENT UN MEDECIN.

Administrer de l'eau avec du blanc d'oeuf; ne pas administrer de bicarbonate.

En cas d'inhalation :

Aérer la pièce. Eloigner immédiatement le patient du lieu contaminé et le maintenir au repos dans un lieu bien aéré. APPELER UN MEDECIN.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Extincteurs recommandés:

Fiche de Données de Sécurité

KERALASTIC T comp. B

Eau, CO₂, Mousse, Poudres chimiques en fonction des matériaux menacés par l'incendie.
Extincteurs interdits:

Aucun en particulier.

Risques de combustion:

Les fumées générées lors d'un incendie peuvent contenir les vapeurs des composés initiaux ou /et des produits toxiques ou irritants non identifiés.

Les fumées peuvent contenir de l'oxyde d'azote.

Eviter de respirer les fumées.

Moyens de protection:

Utiliser des protections pour les voies respiratoires.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles:

Porter un masque, des gants et des vêtements de protection.

Précautions au niveau de l'environnement:

Contenir les fuites avec de la terre ou du sable.

Si le produit s'est déversé dans un cours d'eau, dans les égouts ou s'il a contaminé le sol ou la végétation, avertir les autorités compétentes.

Méthodes de nettoyage:

Ramasser rapidement le produit en utilisant des vêtements de protection.

Si le produit est à l'état liquide, empêcher qu'il ne pénètre dans les égouts.

Ramasser le produit pour qu'il soit recyclé, si possible, ou éliminé. L'absorber éventuellement avec un matériau inerte.

Après avoir collecté le produit, laver la zone et les matériaux contaminés avec de l'eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions pour la manipulation:

Eviter le contact et l'inhalation des vapeurs. Consulter également le paragraphe 8 suivant.

Ne pas manger et ne pas boire pendant le travail.

Matières incompatibles:

Aucune en particulier.

Conditions de stockage :

Les boîtes doivent toujours bien être fermées.

Indication pour les locaux:

Locaux correctement aérés.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Précautions à prendre:

Aérer correctement les locaux où le produit est stocké et/ou manipulé.

Protection respiratoire:

N'est pas nécessaire en cas d'utilisation normale.

Utiliser des filtres AP2 (EN141)

Dans le cas de insuffisant aération utiliser masque avec des filtres AK2 (EN 141).

Protection des mains:

Utiliser des gants de caoutchouc de protection.

L'utilisation de gants en LLPDE (0,06mm), en nitrile (0,4mm) ou en butyle (0,5mm) est conseillée. Les gants en latex sont déconseillés.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité.

Protection de la peau:

Porter des vêtements qui protègent entièrement la peau.

Tous les équipements de protection individuelle (E.P.I) doivent être conformes aux normes CE

qui les régissent (telles que EN 374 pour les gants et EN 166 pour les lunettes). Ils doivent être

maintenu en bon état et stockés de manière adéquate.

Fiche de Données de Sécurité

KERALASTIC T comp. B

La vie des E.P.I qui permettent de se protéger contre les agents chimiques dépend de différents facteurs (typologie d'emploi, facteurs climatiques, conditions de stockage ...) qui peuvent concourir à réduire leur durée de vie mentionnée dans les normes CE.

La consultation du fournisseur des E.P.I est toujours recommandée.

Il faut former l'opérateur à l'utilisation correcte des E.P.I.

TLV des substances contenues:

Aucune

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect:	liquide
Couleur:	marron
Odeur:	ammoniacque
pH:	10.5-11.5
Point de fusion:	= °C
Point d'ébullition:	127 °C
Point éclair:	56 °C
Auto-inflammabilité:	>400 °C
Limite d'inflammation à l'air(% en vol.):	1.0 - 7.0
Pression de vapeur:	0.2 kPa (23°C)
Densité relative:	0.92 g/cm ³ (23°C)
Hydrosolubilité:	partiellement soluble
Liposolubilité:	soluble
Viscosité :	30 mPa.s (23°C)
Densité des vapeurs:	3.6

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter:

Stable dans des conditions normales.

Peut générer des gaz inflammables au contact de métaux élémentaires (alcalis et terres alcalines), de réducteurs forts.

Peut générer des gaz toxiques au contact d'acides minéraux oxydants, de substances organiques halogénées, de peroxydes et d'hydroperoxydes organiques, d'agents d'oxydation forts.

Peut s'enflammer au contact d'agents d'oxydation forts.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies de pénétration:

Ingestion: Oui

Inhalation: Oui

Contact: Oui

Renseignements toxicologiques sur le produit:

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

Ci-dessous sont reportées les informations toxicologiques relatives aux principales substances présentes dans le produit.

3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine

LD 50 doustnie u szczura: 1030 mg/kg

Corrosivité/Pouvoir irritant:

Peau:

Corrosif. En cas de contact, provoque des brûlures.

Oeil:

Le contact direct peut causer de lésions oculaires graves.

Pouvoir sensibilisant:

Fiche de Données de Sécurité

KERALASTIC T comp. B

Possible, en cas de plusieurs contacts

Cancérogénèse:

Aucun effet n'a été remarqué.

Mutagénèse:

Aucun effet n'a été remarqué

Teratogénèse:

Aucun effet n'a été remarqué

Autres informations:

La prédisposition à l'irritation et la sensibilisation de la peau varie d'un individu à l'autre.

Sur une personne sensibilisée, la dermatite allergique pourrait n'apparaître qu'après plusieurs jours ou semaines de contact fréquents et prolongés.

Pour ce motif le contact avec la peau doit être soigneusement évité, même si le produit est faiblement irritant. Une fois sensibilisé, le sujet exposé même à de faibles quantités de produit, peut être victime d'œdème et d'erythème.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Biodégradabilité: il n'existe pas de donnée expérimentale, mais on pense que le produit est partiellement biodégradable.

Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans l'environnement.

Liste des substances contenues dangereuses pour l'environnement et relative classification:

35% - 49.99% 3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine

N. 67/548/CEE 612-067-00-9 CAS: 2855-13-2 EINECS: 220-666-8

R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Récupérer si possible. Envoyer à des usines de traitement autorisées ou à l'incinération dans des conditions contrôlées. Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.

Dispositional de produit non durci (EC code): 08 04 09

Le code européen des déchets qui est suggéré est basé sur la composition du produit. Selon le champ d'application spécifique il peut être nécessaire de lui attribuer un code différent.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N. ONU: 2735

RID/ADR: 8, III

QUANTITE LIMITEE (3.4.6. ADR e 3.4.2. IMDG)

Maritime (IMO/IMDG): 8, III

Dangerous goods in limited quantities

MAR/POL 73/78, pièce jointe III: Non

Aérien (ICAO/IATA): 8, III

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Directive CE/99/45 (Classification et étiquetage):

Symboles:

C Corrosif

R Phrases:

R34 Provoque des brûlures.

R21/22 Nocif par contact avec la peau et par ingestion.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

S Phrases:

S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Fiche de Données de Sécurité

KERALASTIC T comp. B

S28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau savonneuse.

S45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

S60 Eliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

S61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

S36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

Contient:

3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine

16. AUTRES INFORMATIONS

Principales sources bibliographiques:

NIOSH - Registry of toxic effects of chemical substances (1983)

ECDIN - Environmental Chemicals Data and Information Network - Joint Research Centre, Commission of the European Communities

Istituto Superiore di Sanità - Inventario Nazionale Sostanze Chimiche

I.N.R.S. - Fiche Toxicologique

ACGIH - Treshold Limit Values (2000)

SAX'S - Dangerous properties of industrial materials - Tenth Edition

Les informations contenues se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas de garantie d'une qualité particulière.

L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire.

Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.

Text of R phrases referred to under heading 2:

R21/22 Nocif par contact avec la peau et par ingestion.

R34 Provoque des brûlures.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R22 Nocif en cas d'ingestion.

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

R20/22 Nocif par inhalation et par ingestion.